|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| FED ALGERIE FAF.jpg | **الاتحادية الجزائرية لكرة القدم**  FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL | FED ALGERIE FAF.jpg |

**Symposium sur le renouveau**

**Du Football Algérien**

**Atelier 7 :**

**Réformes juridiques & relations avec les médias et les institutions**

**JUILLET 2018**

|  |
| --- |
| **PLAN**  **PREAMBULE**   1. **COMPOSITIONS DE L’ATELIER** 2. **RESOLUTIONS** 3. **PROPOSITIONS DES SOLUTIONS**   **PREAMBULE**  le football algérien vit dans une « bulle » qui l’isole de tous les autres secteurs susceptibles de lui apporter une valeur ajoutée et nous pensons aux secteurs universitaires dans leurs diversité ; médecine, technologie, informatique ……  la relation est perturbée avec le football scolaire et universitaire pour ne pas dire rompue.  le gros déficit de relation et de communication est dommageable au football l’empêchant ainsi de prendre son essor.   1. **COMPOSITIONS DE L’ATELIER**   1. Berchiche Abdelhamid ………………………Professeur en Droit  2. Benmesbah Kamel……………………………Prof à l’Université  3. Benkherroubi Abdou…………………………Pdt Commission de recours  4.Bouhella Hafid…………………………………Doctorant  5.Ahfaid Fodil…………………………………….Red Chef Dzair News  6.Tazir Youcef……………………………………Pdt ONJSA  7. Bendaoud Ahmed…………………………….Retraité  8. Haouchine Mohamed………………………..Journaliste  9.Laieb Abdelghani……………………………..Radio CH1  10. Moaki Yazid………………………………….Journaliste  11. Menoul Amer………………………………..Directeur sportif  12. Mekhzoum Lotfi…………………………… Conseiller en sport  13. Zouaoui Said……………………………….Vice président JSK  14. Boulouh Abdelhakim………………………Inspecteur l’éducation nationale  15. Belazzoug Toufik…………………………...Chef de bureau MEN  16. Boussafer Mourad………………………….Membre du TAS  17. Guerouine Khaled………………………….Enseignant INF/CGS Constantine  18. Achour Ahmed ……………………………...Journaliste  19. Inezarene Smail…………………………….MESRS   1. **RESOLUTIONS** |
|

**RELATIONS MEDIAS – FAF :**

Créer une structure média (département Communication), au niveau de la FAF, de la Ligue et des clubs.

Intégrer dans le cahier des charges l’exigence aux clubs professionnels de mettre sur pied un département media pour une communication avec des tâches bien définies pour une bonne relation clubs-médias et permettant la formation du personnel du club dans le domaine de la communication.

Les médias sont partie prenante dans le développement du football.

Amélioration des conditions de travail du journaliste dans les stades de football (cabine de presse, sécurité, etc.) pour les médias audio-visuels.

Organisation par la FAF de journées d’études périodiques sur les missions des médias considérées comme partenaire pour améliorer la relation FAF- Journaliste et créer une relation professionnelle basée sur le respect mutuel.

Faciliter l’accès aux stades du football aux journalistes (entrée réservée).

Etablir une carte d’accréditation annuelle pour les journalistes sportifs par la FAF sur la base d’un dossier.

Obliger les clubs à organiser des conférences de presse d’avant-match, 24 heures avant la compétition et après le match.

Relations FAF-Institutions :

Mise en application des conventions entre la FAF et les ministères de l’Education nationale et de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour la prise en charge des sélections nationales de football.

Créer des passerelles avec la Fédération du sport scolaire FASS et du sport universitaire FASU pour la prise en charge et suivi des footballeurs de l’élite.

Créer des passerelles et conventions avec les centres universitaires de recherche dans le sport.

Créer des Instituts de Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Créer une Ecole Supérieure des Sciences et Technologies du Sport.

Créer un Institut de Technologie des Sports (ITS).

Il y a 23 Instituts STAPS, 1 Ecole Supérieure et des Instituts de formation qui ne sont pas sollicités par la FAF pour le développement et la formation dans le football.

Relations CNAS-Clubs de football :

Respect et réactivation de la convention liant les caisses de sécurité sociale et les clubs de football pour les cotisations et la couverture sociale des joueurs.

Proposition de l’établissement d’une convention collective de branche entre les clubs et les joueurs entraineurs sous l’arbitrage de la FAF, pour en faire un cadre juridique pour l’établissement des contrats.

Nous proposons à la Fédération d’établir annuellement une liste d’Experts – arbitres choisis par les parties en litige à l’effet de les représenter auprès du Tribunal Arbitral des Sports (TAS) afin de garantir les droits de chaque partie.

**3. PROPOSITIONS DES SOLUTIONS**

Sur la base d’un service internet , la fédération se doit d’être réactive et d’agir très rapidement et sur le traitement des dossiers litigieux qui seront soumis aux différentes commissions fédérales , ce gain de temps sera mis a profit pour un traitement efficace des dossiers dans leur aspect administratif et médiatique .

Le service médiatique de la fédération se doit d’être plus étoffé par des éléments « chevronnés » à même d’apporter par leurs réponses aux articles agressifs la modération et l’explication objective de la fédération.

Le football se doit d’établir des «  passerelles «  avec le monde de la médecine en suscitant des «  thèmes de recherche » à l’université ( en prenant en charge certaines « bourses » ) .

Il est de même en informatique en orientant les ingénieurs vers la réalisation de «  logiciels » utiles aux entraineurs pour les analyses de match .

Les échanges relationnels sont nécessaires pour que tout un chacun soit imprégné des potentialités existantes et des difficultés à résoudre.